

ACCÈS AUX SAVOIRS

INTERVENTION DE PASCAL RENAUD AU 1ER SÉMINAIRE DU PROJET INFOCOM

L'accès aux savoirs est, sans conteste, un des atouts majeurs d'Internet pour les pays en développement. Il y a à peine 15 ans, il n'était pas envisageable de faire un travail de recherche sérieux sans devoir se rendre à grands frais dans une grande métropole universitaire, qu'il s'agisse de Paris ou de Boston.

Avec le développement d'Internet, pour la première fois, des universités parmi celles des pays les plus pauvres, les plus éloignés de ces métropoles universitaires, vont avoir un accès direct et illimité à de nombreuses bibliothèques scientifiques techniques. D'une certaine manière les conditions de travail d'un chercheur du Nord et du Sud se rapprochent. D'une certaine manière seulement, car l'accès à internet est encore loin d'être généralisé dans les universités et encore moins dans les écoles. Cependant, trois cybercafés sont maintenant ouverts à Libreville. L'OPT vient d'annoncer que l'abonnement à Internet allait devenir gratuit et donc accessible à ceux qui ont le téléphone. C'est évidemment insuffisant, mais c'est un pas considérable, fait en quelques années, vers la modernisation.

LA MARCHANDISATION DES SAVOIR

La promesse d'accès libre à l'information à travers Internet n'est cependant pas un acquis définitif. Comme l'indique Philippe Quéau dans un article du Monde Diplomatique de janvier 2000. L'occident qui est le principal détenteur de cette précieuse information scientifique et technique, montre une tendance à en restreindre l'accès ou plutôt tente de commercialiser ce qui devrait être le bien commun de l'humanité. En effet, le droit d'auteur a été étendu à 70 ans après la mort de l'auteur. Les chercheurs sont incités à déposer toujours plus de brevets. Le champ de ce qui est brevetable s'étend jusqu'au génome humain.

L'accès au savoir ne sera plus le même s'il faut payer l'accès à l'information au prix fort. Celui qui est par le marché du Nord. Une telle situation renforcerait encore le décalage entre « info-riches » et « info-pauvres », nuirait gravement au développement comme au dialogue entre les peuples. Il est de la responsabilité des organisations internationales, comme de tous les démocrates d'agir pour que l'accès à l'information soit le plus large possible.

ET L'ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

Heureusement, cette tendance, issue de la compétition que se mènent notamment l'Europe et les Etats unis, est contrée par une autre tendance, celle du « gratuit ». De nombreuses universités refusant les sirènes de la marchandisation du travail intellectuel et publient systématiquement sur Internet toutes les thèses et tous les rapports de recherche. Des revues scientifiques gratuites apparaissent tandis que la publication libre des « pré-prints » (articles scientifiques qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication dans une revue) se multiplie, notamment dans les domaines des sciences dures :

physique, mathématique, informatique. D'immenses bases de données, notamment celles du CERN¹, sont offertes au public.

Aux États-Unis comme en Europe, des associations font la promotion de la libre circulation des idées, de l'accès gratuit aux savoirs. Un des domaines les plus actifs est pourtant un domaine à forte compétition commerciale, celui des logiciels. Certains « logiciels libres » sont en passe de concurrencer sérieusement les logiciels commerciaux qui pourtant rapportent des milliards de dollars à leurs éditeurs.

Pour les pays du Sud, l'enjeu est de taille. L'accès libre à l'information, aux outils maintenant indispensables à la communication que sont les logiciels est une des conditions qui peut leur permet de rester dans la course, de s'intégrer dans la société mondiale de l'information, de participer à part entière à l'aventure humaine de la connaissance.

Pascal Renaud, Libreville, Avril 2000

¹ Laboratoire européen de recherche sur les particules : <http://www.cern.ch>